Les pêcheurs industriels des Pays-Bas ont imaginé attraper les poissons jusqu’au dernier. Ils vont contribuer à transformer les océans en déserts, en tuant ce qui reste la vie marine : ce n’est plus de la pêche, c’est un génocide halieutique : ils capturent désormais les poissons en les électrocutant ! Après avoir copieusement subventionné la surpêche, l’UE peut donner le coup de grâce. La surenchère est permanente pour les pratiques mondiales très pénalisantes, alors qu’il est désormais impératif, localement…et uniquement pour les petits porteurs de projets, de respecter des prescriptions environnementales strictes.

Les lobbies néerlandais veulent que le Parlement européen autorise la pêche électrique. Une technique radicale redoutable.

Le 21 novembre 2017, les députés de la Commission « Pêche » du Parlement européen doivent décider si la pêche électrique pourrait être considérée comme une méthode de pêche dite « conventionnelle ». Un outrage réglementaire !

Cela reviendrait à l’autoriser partout en Europe.

Il y a urgence, nous avons jusqu’au 21 novembre 2017 pour demander aux députés européens de s’opposer avec détermination à la déchéance programmée de nos pêcheurs et à l’ultime écumage de nos océans.

https://www.bloomassociation.org/stop-peche-electrique/